

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/01/2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit et le neuf janvier à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire, Nadège CORCELLE.

Date de la convocation : 28 décembre 2017

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Jean-Christophe HUET et Cyrille PRESSOIR

Absents excusés : Mme Claude BAUCHE donne pouvoir à Mme Marie LOSKOFF
M. Francis ESNAULT donne pouvoir à M. Cyrille PRESSOIR

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 4 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ✚ **Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2018 avant le vote des budgets dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017**
- ✚ **Présentation et adoption du projet d'aménagement et de développement durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté des Communes Giennesoises**
Les conseillers sont favorables au projet de PADD : aucun point négatif, les objectifs fixés sont en accord avec la préservation de la qualité de vie du territoire

✚ Questions diverses

- ❖ Lecture des cartes de remerciements pour les colis de fin d'année
- ❖ Point sur l'éclairage public

La séance est levée à 20h45.

Fait à Langesse, le 11 janvier 2018

Le Maire,
Nadège CORCELLE

